

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Session du 1^{ère} trimestre 2023

Séance du 27 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février à dix-neuf heures, le Conseil municipal de SILLINGY, dûment convoqué le vingt-et-un février, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29

Secrétaire de séance : Philippe LANGANNE

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Liliane BORTOLUZZI	X		
Karine FALCONNAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Ludovic MONDONGO			Philippe LANGANNE	Isabelle DUMONT	X		
Fabienne DREME	X			Jérôme CHAMOSSET	X		
Guy PONTAROLLO	X			Nathalie DAVIET	X		
Carole BERNIGAUD	X			Guillemette SCHALBURG			Liliane BORTOLUZZI
Eric FRULLINO	X			Vanessa LEBAILLY		X	
Yolande BAUDIN	X			Grégoire BALLANSAT			Eric FRULLINO
Philippe LANGANNE	X			Luc DUBOIS	X		
Gérard FLUTTAZ	X			Jean-Marc STEDILE	X		
Jean-Claude PERCEVAL	X			Sophie FORNUTO			Luc DUBOIS
Christine PEPIN	X			Séverine CARTIER			David DEVULDER
Alain GIMENEZ			Yolande BAUDIN	Corinne BRUCHE			Jean-Marc STEDILE
Roger DALLEVET	X			David DEVULDER	X		
Pierre AGERON	X						

Délibération N°2023-023 ABRIS BUS – DEMANDE AUPRES DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

VU le code général des collectivités territoriales,
ENTENDU l'exposé de M. le Maire, selon lequel :

La commune sollicite la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'installation de plusieurs abris bus (liste ci-dessous) aux points d'arrêt non encore équipés :

- Arzy : « Les Andolly » (sens dépose) sur la RD 17 au carrefour de la route d'Arzy -Type chalet
- La Combe : « La Pierreuse » Route Just Sonjeon - Type chalet
- La Combe : « Sublessy » Rue du Pré du Parchet – Type auvent
- « Californie » Route des marais de Culas – Type chalet
- « Crêt de Feuillet » RD17 – Type chalet



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2023-023	ABRIS BUS – DEMANDE AUPRES DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
--------------	------------	--

- Il est proposé au Conseil municipal :
- D'approuver la pose d'abris bus tels que précisés ci-dessus
 - D'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions afférentes avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes relative à l'installation des abris bus susmentionnés ainsi que tous les éléments se rapportant à la présente décision

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	28	Majorité absolue	15
	POUR(S)	CONTRE(S)		ABSTENTION(S)	
	28	0		0	

ADOpte cette proposition.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Yvan SONNERAT.



Le secrétaire de séance,
Philippe LANGANNE.

Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 28/02/2023

De sa mise en ligne le : 01/03/2023

Mairie de Sillingy

